



OFFRE DE COLLABORATION

JURISTE EN CRÉATION D'ENTREPRISE

Consultant(e) juridique indépendant(e)

STATUT	SECTEUR	DÉMARRAGE
Indépendant - prestation de services	A définir avec le consultant	Dès que possible

Accompagnez les créateurs et dirigeants d'entreprise au sein d'un écosystème professionnel dédié à l'entrepreneuriat.

Une expertise juridique au service des entrepreneurs

S.T CONSEIL souhaite renforcer son écosystème dédié aux créateurs et dirigeants en collaborant avec un(e) juriste indépendant(e) spécialisé(e) en création d'entreprise et droit des sociétés, capable d'intervenir dans un cadre professionnel, confidentiel et rigoureux.

VOTRE MISSION

Structurer, sécuriser et accompagner les projets de création d'entreprise

En qualité de Juriste en création d'entreprise indépendant(e), vous accompagnez les porteurs de projet, créateurs, repreneurs et dirigeants sur les problématiques juridiques relevant de votre champ de compétence et de vos habilitations. Vous intervenez avec autonomie, rigueur et pédagogie, en coordination avec les autres professionnels mobilisés autour du dirigeant.

1. ANALYSER Comprendre le projet entrepreneurial, la situation des associés, les besoins de gouvernance et les enjeux juridiques du démarrage.	2. ORIENTER Présenter les principales structures juridiques envisageables et expliquer leurs caractéristiques, dans le respect de votre champ de compétence.
3. FORMALISER Préparer ou accompagner les formalités de constitution, modifications simples et documents juridiques, lorsque vos qualifications vous y autorisent.	4. ACCOMPAGNER Assurer le suivi des dossiers, coordonner les échanges et orienter vers l'avocat, l'expert-comptable, le notaire ou autre professionnel lorsque nécessaire.

Cadre juridique de la mission

La consultation juridique habituelle et rémunérée ainsi que la rédaction d'actes sous seing privé pour autrui sont réglementées. Les missions confiées au Juriste seront donc strictement limitées aux prestations qu'il/elle est légalement et professionnellement habilité(e) à exercer. Une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée pourra être exigée selon les prestations réalisées.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- **Formation supérieure en droit, idéalement en droit des affaires, droit des sociétés ou droit de l'entreprise.**
- **Expérience appréciée en cabinet juridique, cabinet d'expertise comptable, cabinet d'avocats, legaltech, service juridique ou accompagnement entrepreneurial.**
- **Excellentes qualités rédactionnelles, sens de l'analyse, rigueur documentaire et capacité à expliquer simplement des sujets juridiques.**
- **Autonomie, organisation, discrétion, sens du service et capacité à travailler avec différents professionnels autour du client.**
- **Le candidat doit pouvoir justifier des qualifications et, lorsque nécessaire, des autorisations lui permettant d'exercer les prestations juridiques confiées.**

Le bon état d'esprit

Nous recherchons un professionnel indépendant capable de conjuguer expertise juridique, pédagogie et sens du service. Vous savez identifier les limites de votre intervention et travailler en coordination avec les professions réglementées lorsque la situation l'exige.

CE QUE S.T CONSEIL MET À VOTRE

DISPOSITION

- Une collaboration indépendante au sein d'un cabinet accompagnant entrepreneurs, indépendants et dirigeants.
- Des missions liées à la création, la structuration et aux premières étapes de la vie juridique des entreprises.
- Un environnement pluridisciplinaire favorisant la coordination avec les experts-comptables, avocats, notaires et autres conseils du dirigeant.
- Des outils de collaboration et une organisation structurée pour le suivi des dossiers et des échanges.
- Une visibilité auprès d'une clientèle professionnelle et entrepreneuriale accompagnée par S.T CONSEIL.
- Une rémunération sous forme d'honoraires selon les missions et les modalités définies dans le contrat de prestation de services.

VOTRE CADRE D'EXERCICE

STATUT Consultant(e) / prestataire juridique indépendant(e), dans le cadre d'un contrat de prestation de services.	RÉMUNÉRATION Honoraires selon les missions réalisées et les modalités prévues au contrat de prestation de services.
ORGANISATION Vous organisez votre activité de manière autonome, sans lien de subordination, dans le respect des obligations légales et contractuelles applicables.	CONDITIONS PRÉALABLES Statut professionnel régulier, SIREN, qualifications adaptées, assurance RC professionnelle lorsque requise et justificatifs permettant l'exercice des missions confiées.

NOS ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

- Analyser le projet et identifier les besoins juridiques du créateur ou dirigeant.
- Expliquer les principales formes juridiques et leurs caractéristiques dans votre champ de compétence.
- Préparer et suivre les formalités de constitution ou de modification confiées.
- Sécuriser la documentation juridique dans les limites de vos qualifications et habilitations.
- Orienter vers le professionnel réglementé compétent lorsque la mission dépasse votre périmètre d'intervention.

Important

Cette offre concerne une collaboration indépendante et ne constitue pas une offre de contrat de travail salarié. Les missions juridiques confiées seront limitées au champ d'intervention que le candidat est légalement et professionnellement autorisé à exercer. La collaboration sera encadrée par un contrat de prestation de services.

VOTRE CANDIDATURE

Rejoignez un écosystème qui accompagne les entrepreneurs à chaque étape de leur projet

Vous êtes juriste en droit des affaires ou droit des sociétés et souhaitez développer votre activité indépendante auprès des créateurs, repreneurs et dirigeants ? Présentez-nous votre parcours, vos diplômes, vos domaines d'intervention, votre zone géographique et vos modalités d'exercice.

E-MAIL	direction@mystconseil.com
TÉLÉPHONE	01 72 68 21 13
OBJET	Candidature Juriste Création d'Entreprise - Indépendant
ADRESSE	S.T CONSEIL - 78 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris